

L'année écoulée a été marquée par des défis et des opportunités significatives pour notre organisation, comme vous avez pu le découvrir dans le rapport d'activité 2023 qui vous été présenté tout à l'heure.

À travers ce rapport moral, je souhaite mettre en lumière les progrès réalisés et les objectifs pour l'année à venir. Nos actions seront notamment concentrées autour de quatre axes stratégiques : renforcer la notion de réseau, concrétiser un nouveau projet immobilier pour l'UDAF de demain, perfectionner nos services pour accompagner au mieux les familles, et préparer un nouveau projet associatif pour la période 2025-2029.

AXE 1 : RENFORCER LA NOTION DE RÉSEAU

La force de notre UDAF réside dans la qualité et le poids de son réseau. Dans le cadre de notre projet associatif, nous œuvrons intensivement, depuis plusieurs années maintenant, à renforcer les liens entre nos membres, partenaires et bénéficiaires.

Nos efforts se traduisent par :

- **L'organisation de rencontres et d'événements** : Nous avons multiplié les opportunités de rencontres entre les membres de notre réseau. Ces événements permettent de se découvrir, de partager des bonnes pratiques et de favoriser l'émergence de nouvelles collaborations. Je souhaite que cette dynamique puisse se poursuivre et s'intensifier.
- **Le développement d'outils de communication** : La mise en place d'outils de diffusion d'information comme les réseaux sociaux, notre site internet ou encore notre newsletter, doit faciliter les échanges d'informations et la coordination entre les différents acteurs de notre réseau.
- **Le renforcement de partenariats stratégiques** : Nous travaillerons au renforcement de partenariats avec des associations et institutions partageant nos valeurs et objectifs, dans le but de permettre d'élargir notre champ d'action et d'améliorer notre impact.

AXE 2 : L'UDAF DE DEMAIN VERS UN NOUVEAU PROJET IMMOBILIER

Pour garantir un avenir pérenne et adapté aux besoins de nos associations adhérentes, de nos professionnels et de nos usagers, nous avons initié **un ambitieux projet immobilier**.

Depuis 2023, nous avons réalisé plusieurs études de faisabilité pour déterminer les meilleures options pour notre bâtiment. Ces études ont inclus la consultation de l'ensemble des parties prenantes, grâce à la **création d'une commission interne** « Projet immobilier ». Cette dernière permet de s'assurer que le projet répond aux besoins de tous.

Suite au travail engagé, nous avons **identifié un terrain pour la construction d'une nouvelle infrastructure**. La réflexion autour de celle-ci tient compte des aspects écologiques, accessibles et modulables, en adéquation avec nos engagements et valeurs.

Un premier chiffrage du projet a été réalisé et soumis pour avis à nos financeurs. Nous espérons que les services de l'État y répondront favorablement et **permettront de lancer la concrétisation de ce projet dès 2024**.

AXE 3 : DÉVELOPPER ET PERFECTIONNER NOS SERVICES POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES FAMILLES

Accompagner les familles reste au **cœur de notre mission**. Nous avons déployé des efforts considérables pour développer et perfectionner nos services afin de mieux répondre aux besoins variés de celles-ci. En 2024, nos actions seront tournées vers :

- **L'Évaluation et l'amélioration des services existants** : Fin mars, les services MJPM et DPF de notre institution ont été audités par des évaluateurs externes sur la base du référentiel de la Haute Autorité de Santé. Les résultats remis en avril ont mis en avant la qualité du service rendu grâce à l'implication de tous les acteurs du service, la cohésion de l'équipe et la complémentarité entre professionnels. Bien sûr, des choses restent à améliorer mais des actions correctives et des perfectionnements ont déjà été entrepris pour optimiser la qualité de nos prestations.
- **Lancement de nouveaux services** : En réponse aux besoins émergents, nous réfléchissons à l'extension de notre pôle Logement pour proposer une offre sur des territoires du département qui ne sont pas encore couverts.

AXE 4 : VERS UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF 2025-2029

En préparation pour l'avenir, nous devons entamer dès cette année, les **travaux de conception de notre projet associatif pour la période 2025-2029**. Ce projet se devra d'être ambitieux et visionnaire, s'appuyant sur les leçons apprises et les aspirations futures.

Un **processus participatif** sera potentiellement mis en place pour recueillir les idées et les attentes de nos adhérents, professionnels, bénéficiaires et partenaires afin d'assurer une large participation et une prise en compte des besoins diversifiés.

À partir de ces consultations, de nouveaux axes stratégiques devront être définis pour notre futur projet associatif. Ces axes devront inclure **l'innovation sociale, le développement durable, l'inclusion et la diversité, ainsi que l'engagement communautaire**.



L'année 2024 va être, une nouvelle fois, riche en réalisations et en enseignements.

En renforçant notre réseau, en lançant un nouveau projet immobilier, en perfectionnant nos services et en préparant notre futur projet associatif, nous nous positionnons pour répondre aux défis à venir avec confiance et détermination.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le bien-être des familles et la construction d'une société plus solidaire et inclusive.